

Janvier 2004

Centre Technologique des Résidus Industriels

Volume 3, Numéro 1

# INFOCTRI

## Dans ce numéro :

Protection contre le froid	2
La table régionale d'orientation en gestion intégrée des ressources	3
La combustion de copeaux de bois	3
Banque d'images Flore-Images	3
Forêts anciennes et biodiversité en Abitibi	4
Vidéoconférence du Service Canadien des forêts	4
Répertoire des employés du MRNFP	4
Colloques et activités	5
Nouvelles publications	5
Les Midis de la foresterie de l'UQAT	5

C'est avec beaucoup de plaisir et un peu d'anxiété que je reprend le flambeau d'Isabelle Fortin.



J'espère être à la hauteur de la qualité à laquelle Isabelle vous a habitués. Bonne lecture!

## Le ministre Corbeil annonce la nomination des membres de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise

Le ministre délégué à la Forêt, à la faune et aux Parcs, M. Pierre Corbeil, a annoncé la nomination, par le Conseil des ministres, des six membres de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise présidée par M. Guy Coulombe.

Les six commissaires sont :

- M. Jules Arsenaault, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- Mme Marie Anick Liboiron, ingénieure forestier, ex-directrice de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent;
- M. André Bouchard, professeur titulaire au Département des sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal;
- M. Jean-Thomas Bernard, professeur titulaire au Département d'économique de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval;
- M. Jean Huot, professeur titulaire au Département de biologie de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval;
- M. Éric Bauce, ingénieur forestier, professeur titulaire au Département des sciences du bois et de la forêt de la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval.

**M.** Jean Huot agira à titre de vice-président de la commission. Par ailleurs, M. Gérard Szaraz, qui est ingénieur forestier et qui a précédemment travaillé à l'organisation du XIIe Congrès forestier mondial, a été nommé secrétaire de la Commission.

**M.** Coulombe a également précisé que le calendrier et le plan de travail de la commission seront rendus publics au début de l'année 2004.

**Source:** Communiqué de presse «Le ministre Corbeil annonce la nomination des membres de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise » paru le 7 janvier 2004 sur le site Internet: : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/presse/communiqués-forets-detail.jsp?id=2571>

## Protection contre le froid

Avec le froid des derniers jours, il est important de sensibiliser les employés qui effectuent leur travail à l'extérieur aux dangers auxquels ils s'exposent. Les températures froides, surtout lorsqu'elles sont accompagnées de vents, peuvent occasionner des gelures graves, des engelures et de l'hypothermie.

Les **gelures graves** surviennent lors du gel des tissus mous. Elle peuvent causer la perte de tissus ou d'un membre.

### Signes et symptômes

- Inflammation et rougeur au début, picotement et brûlure des extrémités, durcissement de la peau;
- engourdissement ou paralysie partielle, blanchissement de la peau et apparence cireuse avec la progression des gelures.

### Traitements

- Placer la zone affectée dans l'eau tiède (et non pas chaude) pendant 30 minutes, s'il n'y a pas d'eau, tenir la zone affectée entre des mains chaudes (ne pas la frotter), ne pas utiliser de bouillotte et ne pas placer la zone affectée près d'un four chaud;
- lorsque la zone est réchauffée, faire un bandage et la garder surélevée;
- consulter un médecin dans presque tous les cas sauf les plus mineurs.

Les **engelures**, quant à elles, surviennent lorsque la peau mouillée est exposée au froid ou lorsque la peau entre en contact avec de l'eau froide. Les zones affectées peuvent enfler, devenir rouges, présenter des cloques ou saigner. Il y a risque de gangrène et la victime peut développer une hypersensibilité au froid.

### Signes et symptômes

- Lésions aux mains et aux pieds, pâleur de la peau, engourdissement ou paralysie partielle.

### Traitements

- Voir le traitement pour les gelures graves.

L'**hypothermie** est la plus grave affection due au froid. Elle correspond à un abaissement de la température corporelle au-dessous de 35° Celsius. L'hypothermie est dangereuse car ses symptômes apparaissent de façon progressive et les victimes ou leur entourage les remarquent souvent trop tard.

### Signes et symptômes

- Température corporelle inférieure à 35 °C (95 °F), froideur de la peau;
- somnolence, faiblesse et léthargie, trouble de l'élocution, incoordination, irritabilité et combativité.

### Traitements

- Mettre la personne à l'abri du froid et du vent et remplacer les vêtements mouillés par des vêtements secs;
- réchauffer la victime en réverbérant la chaleur d'un poêle ou d'un feu de camp, envelopper la victime dans des couvertures et se blottir contre elle sous les couvertures, couvrir sa tête;
- ne pas utiliser de chaleur directe, de couvertures électriques ou de bouillottes, ne pas masser la peau;
- si elle est consciente, donner à la victime des boissons sucrées, chaudes et non alcoolisées, ne pas donner de drogue, d'alcool ou de tabac;
- ne pas faire marcher la victime;
- surveiller l'apparition de signes montrant qu'il faut commencer la respiration artificielle et la réanimation cardiorespiratoire;
- ne pas tenir pour acquis que la victime est morte, même si son pouls ou sa respiration ne sont pas perceptibles, commencer plutôt la réanimation cardiorespiratoire;
- consulter immédiatement un médecin.

## La table régionale d'orientation en gestion intégrée des ressources

La table régionale d'orientation en gestion intégrée des ressources du milieu forestier (GIR) a été créée en avril 2003 suite à une demande du Groupe Faune régional. Ce dernier considérait qu'étant donné la multiplication des tables de GIR sur le territoire témiscabibien, il serait important de doter la région d'une politique régionale en GIR et ce, afin de faciliter les démarches à venir.



La table d'orientation regroupe les intervenants régionaux interpellés par la GIR, soit : les bénéficiaires de CAAF, les associations fauniques, les associations récréotouristiques, les associations environnementales, les MRC, les ministères, les conseils de bande, l'UQAT, le CTRI et le CRDAT. Ces gens se rencontrent pour débattre de questions d'ordre plus général que celles discutées dans les tables de concertation locales ou territoriales.

Le premier mandat dont s'est doté la table d'orientation a été de définir la meilleure échelle d'application de la GIR en Abitibi-Témiscamingue. Le sous-comité responsable de cette question déposera sa proposition lors de la prochaine rencontre.

**Source:** Article de Guylaine Bois, biologiste au CTRI

## La combustion de copeaux de bois

Des volumes importants de fibres forestières provenant d'éclaircies précoces de plantation, de matériaux rejetés à la suite de coupes d'amélioration et de récoltes ainsi que de déchets de scieries sont disponibles dans tout l'est du Canada. Une bonne partie de cette matière ligneuse de valeur inférieure pourrait être utilisée pour chauffer au bois. Le combustible dérivé de copeaux de bois provenant de ces déchets coûte moins cher que le combustible dérivé du bois de corde ou de granulats. De plus, d'un point de vue environnemental, la combustion de copeaux de bois pollue moins l'atmosphère et constitue une ressource renouvelable.

Ce type de chauffage attire plus les propriétaires de maison de nos jours car les améliorations technologiques ont rendu le chauffage au bois plus sécuritaire, plus efficace et plus propre. Le système de combustion de fonctionne de la façon suivante. Les copeaux de bois sont brûlés dans un foyer très efficace qui produit du feu, ce qui fait chauffer de l'eau. L'eau chaude circule dans des tuyaux installés un peu partout dans la maison, ce qui la réchauffe.

Les prix actuels du marché ne sont pas assez élevés pour utiliser entièrement les matériaux de qualité médiocre. En fournissant des marchés pour ces produits, on peut améliorer les possibilités de gestion, grossir l'approvisionnement en bois des forêts, augmenter la production de billes de sciage de qualité supérieure et améliorer les avantages économiques globaux offerts par les forêts.

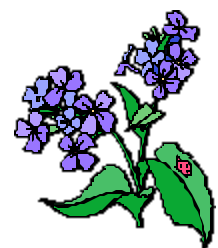
**Source :** Extrait du Bulletin de diffusion du Centre des ressources pour propriétaires fonciers intitulé « La combustion des copeaux de bois » paru le 13 janvier 2004 sur le site internet : [http://www.lronline.com/Extension\\_Notes\\_French/forestry\\_F/wdchp\\_F.html](http://www.lronline.com/Extension_Notes_French/forestry_F/wdchp_F.html)

## Banque d'images Flore-Images

**La banque d'image Flore-Images vol. II est maintenant disponible.**

Pour vous procurer le CD-Rom au montant de 20\$, veuillez communiquer avec :

Consultation et services en écologie (CSE)  
225, 57e rue Ouest, Charlesbourg (Québec) G1H 4Z5  
Téléphone : (418) 623-2518  
Courriel : [lm.landry@sympatico.ca](mailto:lm.landry@sympatico.ca)



**Il est possible de consulter la version démo au <http://flore-images.com>**

## Forêts anciennes et biodiversité en Abitibi

M. Drapeau est professeur-chercheur à l'UQAM et il est membre du GREFi. Son lieu d'étude se retrouve en forêt boréale de l'ouest en Abitibi.

En Abitibi, une forte proportion (57%) du territoire est occupée par des forêts âgées de plus de 100 ans. Par le fait même, une grande partie du territoire dépasse également l'âge de révolution forestière. Pour ce chercheur, en général, les gens ont plutôt une idée atypique des vieilles forêts (boréale de l'est). Contrairement, aux vieilles forêts de l'ouest de l'Amérique du Nord, on observe peu d'arbres ayant un diamètre supérieur à 20 cm. Au contraire, on mesure surtout une baisse de la couverture de la canopée, une diminution de la hauteur des arbres dominants et co-dominants, et enfin, on note aussi une augmentation du nombre de peuplements purs d'épinette noire.

Contrairement aux plantes vasculaires et invasives, pour lesquelles on n'observe pas de différences (dans la spécificité ou l'abondance relative) significatives en fonction des classes d'âge, certains groupes d'oiseaux pourraient être utilisés comme attributs (indices) pour la protection de ces vieilles forêts. Pour certains oiseaux, la présence d'arbres morts est essentielle à leur survie.

Pour conclure, M. Drapeau s'interroge 1) sur le seuil acceptable de forêts surannées et vieilles qui doivent être préservées et également 2) sur les processus et caractères clés à maintenir en fonction des pratiques forestières reconnues.

**Source:** Résumé de la présentation de M. Pierre Drapeau présenté lors de l'Atelier de discussion sur le Maintien des forêts anciennes dans les pessières noires à mousse (10 novembre 2003), réalisé par Martin Lavoie, étudiant gradué à l'UQAT.

## Vidéoconférence du Service Canadien des forêts

Le Service Canadien des forêts – Centre de foresterie des Laurentides émettra sa première conférence en Abitibi-Témiscamingue via le service de vidéoconférence de l'UQAT.

**Date:** Jeudi le 5 février 2004 de 10h30 à 12h00 à l'UQAT de Rouyn-Noranda et Amos.

**Conférencier:** M. Gaston Laflamme, chercheur scientifique en pathologie forestière au Service canadien des forêts - Centre de foresterie des Laurentides



**Thème:** Protection des forêts contre les maladies intégrées aux pratiques sylvicoles.

Les champignons pathogènes sont responsables annuellement de plus de 37 % des pertes ligneuses au Canada, le reste étant partagé entre le feu et les insectes. L'importance des dégâts causés par les champignons pathogènes oblige les forestiers à intervenir et à inclure ces ravageurs dans un plan de protection des forêts. L'approche qui sera présentée consiste à intégrer aux pratiques sylvicoles des mesures visant à contrer le développement d'épiphyties de ces champignons pathogènes. Monsieur Laflamme présentera trois exemples de maladies dont le développement des populations a été réduit par des interventions d'élagage ou d'éclaircie combinées à la lutte biologique en plantations de conifères.

**Pour confirmer votre présence veuillez contacter Mme Marie-Claude Beauchemin par courriel :**  
marie-claude.beauchemin@uqat.ca

## Répertoire des employés du MRNFP

Le répertoire des employés du Ministère des ressources naturelles de la faune et des parcs est maintenant disponible sur leur site internet.



Pour y accéder :

1. Rendez vous sur le site internet du ministère au <http://mrnfp.gouv.qc.ca> ;
2. cliquez sur « Nous joindre » à droite de l'écran;
3. puis, cliquez sur « Répertoire des employés » à gauche de l'écran.

## Colloques et activités

-  **Colloque *Des arbres sur ma ferme*, organisé par la Société de l'arbre du Québec (Agroforesterie)**  
**Quand et où** : 19 et 20 février 2004 au Best Western Hôtel Universel à Drummondville.  
 Pour plus d'information appelez Isabelle Dumais au (418) 648-569 ou allez sur le site Internet de la Société de l'arbre du Québec : [www.sodaq.qc.ca](http://www.sodaq.qc.ca)
-  **Les travaux sylvicoles, un enjeu économique ou social**  
**Quand et où** : 25 au 27 février au Château Bonne Entente de Sainte-Foy.  
 Pour plus d'information appelez au (418) 780-1360 ou écrivez au [aetsq@aetsq.qc.ca](mailto:aetsq@aetsq.qc.ca)
-  **Colloque sur les produits forestiers non ligneux**  
**Quand et où** : 25 et 26 février à l'Institut de technologie agroalimentaire à La Pocatière.  
 Pour plus d'information appelez au (418) 856-1110 ou écrivez au [flgf@globetrotter.net](mailto:flgf@globetrotter.net)



## Nouvelles publications

- ① Ministère des ressources naturelles de la faune et des parcs. 2003. **Croissance de la forêt publique sous aménagement: évolution mesurée à partir des placettes-échantillon permanentes.** 8 pages.
- ② Petitclerc, P., N. Dignard et D. Pouliot. 2003. **Inventaire pour la protection des espèces végétales menacées ou vulnérables du milieu forestier.** Ministère des ressources naturelles de la faune et des parcs. 48 pages.
- ③ Bertrand, N. et F. Potvin. 2003. **Caractérisation des habitats fauniques: méthodologie et résultats observés en forêt boréale.** Ministère des ressources naturelles de la faune et des parcs. 52 pages.
- ④ Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. 2003. **Contrainte thermique, le froid** 2e édition. 18 pages.

Si vous désirez recevoir une de ces publications, veuillez communiquer avec le CTRI à Amos et nous vous l'enverrons par courrier électronique.

## Les midis de la foresterie de l'UQAT

Voici les titres des conférences prévues en janvier et février.

-  **27 janvier 2004 de 12h00 à 13h00**  
 Management and restoration of forests in Finland : current practices and future challenges  
 Conférencier : Timo Kuuluvaine, Université d'Helsinki
-  **3 février 2004 de 12h00 à 13h00**  
 Compétition pour les ressources du milieu entre les arbres et la végétation herbacée à différents stades de développement du peuplement forestier  
 Conférencier : Philippe Balandier Cemagref, Clermont-Ferrand U.R.
-  **10 février 2004 de 12h00 à 13h00**  
 Titre à préciser  
 Conférencier : Jean-Philippe Schueltz, Suisse

## Centre Technologique des Résidus Industriels

Guylaine Bois, biol.  
 Agente de développement technologique  
 551, 1<sup>ère</sup> rue Est  
 Amos, Québec  
 J9T 2H3

Téléphone : (819) 732-8809 poste 324  
 Télécopie : (819) 732-8805  
[ctri.amos@cegepat.qc.ca](mailto:ctri.amos@cegepat.qc.ca)  
[guylaine.bois@cegepat.qc.ca](mailto:guylaine.bois@cegepat.qc.ca)

**Un lien direct avec votre milieu forestier**

